## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

## Arrêté du 7 mars 2011 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Belfort (Territoire de Belfort)

NOR: IOCJ1106790A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, Vu le code de la défense, partie réglementaire, III,

Arrête:

## Article 1er

Le centre de soutien automobile de la gendarmerie de Belfort (Territoire de Belfort) est créé à compter du 1er avril 2011.

## Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 mars 2011.

Pour le ministre et par délégation : Le général de corps d'armée, major général de la gendarmerie nationale, L. MULLER